COMMUNIQUE DE PRESSE



Vient de paraître : nouveau Guide Pratique « Droit de l'information », avec interview exclusive de Nathalie Kosciusko-Moriset

Paris le 27 mai 2010 – Archimag publie la 3^e édition, revue et augmentée, de son Guide Pratique : « Droit de l'information » avec une interview exclusive accordée par Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique.

« La protection des données personnelles exige une loi mondiale »

Nathalie Kosciusko-Morizet parle à Archimag du droit à l'oubli et met en cause son intégration parmi les droits fondamentaux :

« Le droit à l'oubli est un concept qui n'existe pas juridiquement. La loi prévoit un droit d'information, un droit de rectification des données, un droit d'opposition, une durée limitée de conservation, qui tous concourent à permettre l'oubli. Alors pourquoi créer un concept supplémentaire ? »

Le droit de l'information est devenu une préoccupation courante autant chez les entreprises que chez les professionnels de l'information.

Selon Michel Remize, responsable de la collection Guides Pratiques,

«au sein de la société d'information, l'impression dominante est celle d'un besoin croissant de sécurité et de traçabilité».

Cependant, cela peut provoquer une situation paradoxale,

« les mêmes individus qui réclament des caméras de surveillances dans les lieux publics craignent que leurs données personnelles circulent sur Internet ».

Selon Nathalie Kosciusko-Morizet la solution pour assurer aux citoyens et aux entreprises une plus grande sécurité, pour leurs données privées, se trouve dans l'harmonisation des réglementations au niveau mondial. Un besoin pour lequel le futur label Idénum peut être une solution :

« Outre une meilleure sécurité, Idénum permettra aux internautes de bénéficier de nouveaux services. »

Les enjeux principaux du droit de l'information

Le Guide Pratique « Droit de l'information » traite des enjeux majeurs actuels et pour les années à venir du droit de l'information, parmi eux :

- la preuve électronique
- le droit d'auteur
- l'identité numérique
- la cyber-surveillance en entreprise
- les aspects juridiques des fonctions de veille
- etc.

Des contributeurs experts

L'intégralité de ce Guide Pratique a été rédigé en collaboration ou sous le contrôle des juristes et des avocats tels que André R. Bertrand, spécialiste reconnu des droits d'auteurs et Philippe Ballet, du Cabinet Alain Bensoussan Avocats.

Parmi les auteurs de ce guide, figurent également Alain Borgghesi, Vice-président de la Fédération nationale des tiers de confiance (FNTC), Christiane Féral-Schuhl, Présidente de l'Association pour le développement de l'informatique juridique (Adij), l'Association française des correpondants à la protection des données à caractère personnel, sans oublier Didier Frochot et Fabrice Molinaro – *Les infostratèges*.

Caractéristiques générales

- 4 parties : Etat de l'art Stratégie Mise en œuvre Retour d'expérience
- 96 pages
- 90 euros TTC en vente sur www.archimag.com